

## Guide du vote pour les jeunes majeurs : élections législatives 30 juin et 7 juillet 2024

**J'ai eu 18 ans avant le 9 juin 2024**

**J'ai déjà voté**

Je revote dans les mêmes conditions

**Je n'ai jamais voté**

**J'ai reçu ma carte électorale,**

je vote dans le bureau de vote indiqué sur ma carte électorale

**Je n'ai pas reçu ma carte électorale,**

je vérifie que j'ai bien été inscrit automatiquement sur les listes électorales,

- Soit en ligne
- Soit en contactant la Mairie de mon domicile

**J'ai 18 ans entre le 10 juin et le 6 juillet**

**Je vérifie** que j'ai bien été inscrit automatiquement sur les listes électorales,

- Soit en ligne
- Soit en contactant la Mairie de mon domicile

**Si je ne suis pas inscrit :** je m'inscris sur les listes électorales en allant à la Mairie de mon domicile **AVANT LE 20 JUIN**

**Documents nécessaires pour l'inscription**

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire cerfa n°12669 (disponible en mairie)



**Et le 30 juin et le 7 juillet, je vote !**

Je peux également avoir une procuration pour voter pour un parent, un ami, qui ne peut pas se déplacer

